



# communiqué de presse

Grand Paris Sud,  
le 21 décembre 2017

## PPRT de Ris-Orangis / Grigny : les élus demandent le réexamen du projet et écrivent au ministre de la transition écologique et solidaire

Francis Chouat, président de Grand Paris Sud, Stéphane Raffalli et Philippe Rio, vice-présidents de Grand Paris Sud et maires de Ris-Orangis et Grigny, ont écrit au **ministre de la transition énergétique et solidaire, Nicolas Hulot**, à propos du projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) autour du dépôt d'hydrocarbures de la Compagnie Industrielle Maritime (CIM) à Grigny et du dépôt de gaz liquéfiés de la société ANTARGAZ à Ris-Orangis.

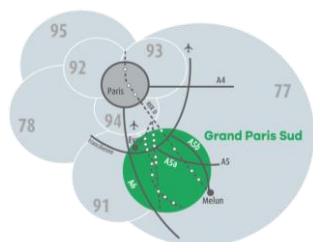
**Les élus demandent au ministre son « soutien pour le réexamen de ce projet, contraire aux fondements du ministère de la transition énergétique et solidaire. »**

Pour Francis Chouat, « *En bord de Seine, près de la RN 7 et du RER D, ce site est stratégique pour le développement de notre agglomération. Nous entendons la nécessité de réaliser ce PPRT, mais nous nous interrogeons sur son contenu : maintien de l'entreprise génératrice de risques pour les populations riveraines et surtout nous pensons que toutes les solutions n'ont pas été explorées.* »

« *Les élu-es Rissois-es demandent que les Services de l'État examinent tous les scénarios alternatifs à celui proposé avec une expertise déterminant les coûts et avantages de chacune des solutions réduisant les risques jusqu'au scénario le plus ambitieux de délocalisation du site ANTARGAZ* », explique Stéphane Raffalli.

Pour Philippe Rio, « *Au moment où le parlement légifère sur la fin de la production d'hydrocarbures, le maintien de ces dépôts est une aberration sur le plan écologique, économique ainsi que pour la sécurité des riverains et des dizaines de milliers d'usagers qui empruntent quotidiennement la ligne D du RER. La solution, c'est l'expropriation de la CIM et de ANTARGAZ.* »

« *À ce jour, la stratégie globale de PPRT, arrêtée par l'État de manière unilatérale, acte du maintien sur site des entreprises CIM et ANTARGAZ, pourtant à l'origine du risque. Elle acte également de l'expropriation des entreprises riveraines que sont Soufflet Agriculture, MEL et Groupement des Enrobés de l'Essonne* », expliquent les élus dans le courrier.



347 000  
habitants

138 207  
emplois

20 000  
étudiants

### CONTACT PRESSE

Claire Berthollet

01 74 57 53 13 – 06 47 60 26 42

c.berthollet@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud  
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -  
Courcouronnes 91054 Évry Cedex



**« Cette stratégie a des répercussions multiples et de grande ampleur sur le territoire » :**

- Elle fait perdurer le risque majeur sur le territoire ;
- Elle hypothèque toute valorisation de ce foncier à potentiel d'aménagement avéré ;
- Le projet de règlement de PPRT permet l'ouverture d'un trafic routier à vocation industrielle à Ris-Orangis, empêchant ainsi le développement des transports en commun et modes doux soutenus par les puissances publiques (site propre de transport en commun de la RN7, Eurovéloroute3, etc.) ;
- Elle conduit à faire potentiellement supporter aux collectivités territoriales un coût financier exorbitant pour geler un foncier sans que celui-ci puisse servir au réaménagement de ce secteur entre la Seine et la RN7.

**« Les communes de Ris-Orangis et Grigny et l'agglomération Grand Paris Sud consultées pour avis sur le projet de PPRT CIM ANTARGAZ (...) émettent un avis défavorable au projet de PPRT et demandent que les services de l'Etat examinent tous les scénarios alternatifs à celui proposé avec une expertise déterminant les coûts et avantages de chacune des solutions réduisant les risques jusqu'au scénario le plus ambitieux de délocalisation négociée ou par voie d'expropriation du site ANTARGAZ »,** précisent les élus.

Ils soulignent également **le choix de l'État de ne pas associer la SNCF, pourtant propriétaire du foncier du réseau ferré et gestionnaire du RER D qui passe au sein du périmètre de protection du PPRT.**

L'enquête publique relative à ce projet de PPRT se déroule depuis ce **lundi 18 décembre 2017 jusqu'au samedi 20 janvier 2018 à 12h00** <http://enquetepublique-pref91.fr/pprtcimantargaz/>

**CONTACT PRESSE**

**Claire Berthollet**

01 74 57 53 13 – 06 47 60 26 42

c.berthollet@grandparissud.fr